

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans. NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau: 323 rue de Chartres, entre Canal et Bienville.

Published at the Post Office of New Orleans at Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC. QUI SE SOLDENT AU PRIX REBUTÉ DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE.

De 13 novembre 1907. Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue Canal, N.-O., Lae.

La Conférence DE L'Amérique Centrale

La conférence internationale de paix de La Haye, à laquelle ont pris part des délégués de toutes les nations du monde, s'est close sans avoir donné autant de résultats qu'on pouvait raisonnablement attendre des délibérations, et quoique ses travaux n'aient pas été entièrement inutiles, on peut dire qu'elle n'a pas disparu sans laisser des regrets, et que l'histoire ne l'enregistrera pas comme une des assemblées qui auront eu une influence décisive sur les destinées du monde.

Les conditions d'intérêt entre les nations sont si intenses, les rancunes et les haines entre quelques-unes d'entre elles sont si prononcées, qu'il était matériellement impossible d'harmoniser les premiers, d'adoucir les secondes au point de permettre une entente.

Bien différente est la conférence de l'Amérique Centrale qui va s'ouvrir dans quelques jours à Washington. Elle n'a certes pas l'envergure de celle de La Haye, mais les délégués des cinq républiques qui vont y prendre part sous l'égide des Etats-Unis et du Mexique, ont pour mission de s'en revenir qu'après avoir obtenu une entente durable entre elles, une entente qui préviendra le retour des luttes qui les ont paralysées dans le passé et formera entre elles une sorte de fédération.

Le programme est arrêté et une sanction sera indubitablement donnée avant longtemps aux vues des hommes d'Etat des pays directement intéressés et des Etats-Unis et du Mexique, vues qui tendent toutes à l'établissement définitif de la paix et

de la tranquillité dans l'Amérique Centrale, à son progrès et à sa prospérité. En recevant le chef de la délégation de Costa-Rica, M. Luis Anderson, ministre des affaires étrangères de ce pays, le président Roosevelt, après les compliments d'usage, a parfaitement défini le but de la conférence et exprimé l'espoir qu'elle donnerait des résultats positifs, disant entre autres choses :

"Le maintien de la paix entre les nations de l'Amérique Centrale et leur prospérité, et le développement de relations amicales et de bon voisinage entre elles et ce pays, ont toujours été chers au gouvernement et au peuple des Etats-Unis; et si l'œuvre de la conférence rend plus certaine la réalisation du but poursuivi, nous aurons tous droit à une part de la gloire qui en sera la récompense."

La conférence de l'Amérique Centrale aura, à n'en pas douter, des résultats éminemment pratiques, et elle pourra servir d'exemple aux futures conférences de paix.

"L'IDEAL"

Un poète valaisan, le chansonnier Gross, dont M. Augustin Filon a parlé ici même, l'an dernier, vient de fonder en Suisse une Société qui s'appellera "L'Idéal". Le poète chansonnier est un fervent apôtre de l'abstinence, et c'est au profit de la cause qui lui est chère qu'il a imaginé la création d'une Association nouvelle, dans un pays où il y en a déjà tant. "L'Idéal" est une Société d'artistes et de littérateurs, de langue française, qui s'engageront à s'abstenir de toute boisson fermentée. Elle doit donner au monde une leçon de choses, en provoquant (article 2 des statuts) "que l'abstinence est favorable au travail littéraire et artistique". Cette œuvre sera fournie chaque année par la publication d'un recueil littéraire, intitulé "L'Idéal", et "pouvant contenir à l'occasion une nouvelle anticonologique..." La Société accueillera à titre de membre actif tout homme (et femme aussi, je suppose) qui aura publié un ouvrage littéraire, ou fait jouer une pièce, ou exposé à une exposition nationale. Elle observera la neutralité au point de vue politique et religieux. Elle recevra à titre de "membres adhérents" des abstinentes qui, sans être écrivains ou artistes, ont un amour assez vif de "l'Idéal" pour payer une cotisation annuelle de 2 fr. Le succès répondra à l'initiative généreuse du chansonnier valaisan ? Il faut souhaiter qu'il fasse des recrues nombreuses; mais il faut souhaiter plus encore que le volume "L'Idéal" soit d'une qualité littéraire indiscutable. Si la prose et les vers publiés par la Conférence étaient médiocres et manifestement inférieurs à "L'Idéal", courrait la cause de l'abstinence, comme on dit, de plomb dans l'âme. Là est le danger. Mais ne décourageons pas le chansonnier Gross et admettons provisoirement que l'abstinence est la dixième Muse.

Une garnison bien ennuyée.

Récemment est arrivé à Strasbourg le prince Auguste-Guillaume de Prusse, quatrième fils de l'Empereur allemand, qui, pendant un an, va suivre, à l'Université, les cours de droit et de sciences politiques. Des appartements ont été aménagés au palais impérial pour le Prince et ses deux officiers d'ordonnance, le capitaine von Roder et le lieutenant von Mackensen. C'est parmi la garnison, forte de quinze mille hommes, que la présence du Prince se fera le plus fortement sentir. Les règlements militaires allemands exigent, en effet, que tout officier, quel que soit son grade, en rencontrant un prince de la famille impériale, même s'il est en civil, descende du trottoir et garde la position du salut "six pas avant et trois pas après" le passage du prince. De plus, les postes militaires devront prendre les armes et rendre les honneurs à chaque passage du fils de Guillaume II. Si le prince Auguste-Guillaume aime un tant soit peu le "footing", la garnison strasbourgeoise va être tout le temps sur le qui-vive.

Le secrétaire Taft s'arrêtera à Paris.

Paris, 13 novembre. — Le gouvernement français est grandement satisfait de la décision prise par le secrétaire Taft de s'arrêter à Paris pendant son voyage de retour aux Etats-Unis. Le secrétaire sera reçu avec tous les honneurs dus à son rang et plusieurs réceptions seront données en son honneur.

M. Taft s'arrêtera probablement à Paris le 12 décembre. Il devait séjourner à Berlin du 6 au 9 décembre mais par suite du départ de l'empereur Guillaume pour l'Angleterre il est probable que les plans du secrétaire américain seront changés et qu'il avancera d'un jour ou deux son départ de Berlin. Cependant rien de définitif n'a encore été fixé à ce sujet. Pendant son séjour à Paris une soirée de gala sera donnée à l'Élysée en l'honneur du secrétaire Taft.

L'empereur Guillaume à Londres

Londres, 13 novembre. — L'empereur Guillaume s'est rendu aujourd'hui au Guild Hall où il a assisté à un banquet donné en son honneur par les autorités londonniennes. Au moment où le souverain allemand se préparait à retourner à la gare de Paddington pour y prendre le train à destination de Windsor, les socialistes ont tenté de faire une démonstration hostile. Une mêlée s'est alors engagée entre les agents chargés de la garde du Guild Hall et les manifestants et ces derniers ont été finalement dispersés après qu'un certain nombre d'entr'eu eurent été arrêtés. Les manifestants en quittant la place du Guild Hall ont défilé en cortège dans l'Avenue Queen Victoria et les rues adjacentes. Cette manifestation avait été précédée par un meeting au Tower Hill pendant lequel le leader socialiste, "Jack Williams" avait prononcé un violent discours, attaquant le gouvernement et lui reprochant de recevoir un souverain étranger pendant que des milliers d'ouvriers anglais étaient sans travail dans les rues de Londres.

Procès en dommages.

Berlin, 13 novembre. — Un financier suédois a intenté, aujourd'hui, un procès en dommages à l'administration des chemins de fer de l'Etat allemand. Le plaignant avait été blessé dans un accident de train pendant qu'il se rendait à Paris où il était appelé par le règlement d'une affaire de la plus haute importance. Il fut obligé de rester à l'hôpital pendant plusieurs semaines et dans l'intervalle l'affaire échoua. En conséquence il demande à l'administration des chemins de fer une indemnité de 1,000,000 de marks.

Le mariage de Mlle Vanderbilt et du comte Szechenyi.

New York, 13 novembre. — L'attitude adoptée par l'archevêque de Farley au sujet du prochain mariage de Miss Gadya Vanderbilt et du comte Laszlo Szechenyi a reçu l'approbation du Vatican. C'est mariage, qui est fixé au 10 décembre, comportera trois cérémonies distinctes qui, selon le désir des intéressés, doivent être célébrées dans l'ordre suivant :

Procès de Mme Bradley.

Washington, 13 novembre. — Le procès de Mme Annie M. Bradley, accusée d'avoir tué le sénateur Brown, de l'Utah, a commencé aujourd'hui devant la première cour de district. Une nombreuse audience se pressait dans la salle du tribunal pour contempler l'héroïne de ce drame sensationnel. En arrivant dans la salle Mme Bradley paraissait très abattue, mais elle a supporté sans broncher les centaines de regards fixés sur elle. Il est probable que le procès durera plusieurs jours.

Bevus des Deux Mondes.

18, rue de l'Université, Paris. — SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DU 1er NOVEMBRE 1907.

Le mariage de Mlle Vanderbilt et du comte Szechenyi.

New York, 13 novembre. — L'attitude adoptée par l'archevêque de Farley au sujet du prochain mariage de Miss Gadya Vanderbilt et du comte Laszlo Szechenyi a reçu l'approbation du Vatican. C'est mariage, qui est fixé au 10 décembre, comportera trois cérémonies distinctes qui, selon le désir des intéressés, doivent être célébrées dans l'ordre suivant :

Le mariage civil : 10 le mariage à l'église épiscopale; 30 le mariage à l'église catholique.

Mgr Farley a insisté pour que l'ordre des cérémonies fut renversé et que le mariage catholique fut célébré le premier. Cette décision est entièrement approuvée par le Saint-Siège.

Mme Anna Held est gravement malade.

New York, 13 novembre. — Mme Anna Held, l'actrice, est gravement malade en ses appartements de l'Hotel Majestic, à Philadelphia et les représentations de "Parisian Model", la comédie dans laquelle elle tient le premier rôle, ont été renvoyées à une date indéterminée.

Mme Held est tombée malade dans le courant de la semaine dernière.

On avait cru son premier abord qu'elle ne souffrait que d'une indigestion passagère, mais dans la soirée de samedi les premiers symptômes d'une attaque de pneumonie se sont manifestés, et depuis lors la maladie a fait de rapides progrès. Les médecins n'ont pas encore pu prononcer.

Procès de Mme Bradley.

Washington, 13 novembre. — Le procès de Mme Annie M. Bradley, accusée d'avoir tué le sénateur Brown, de l'Utah, a commencé aujourd'hui devant la première cour de district. Une nombreuse audience se pressait dans la salle du tribunal pour contempler l'héroïne de ce drame sensationnel.

Bevus des Deux Mondes.

18, rue de l'Université, Paris. — SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DU 1er NOVEMBRE 1907.

Le mariage de Mlle Vanderbilt et du comte Szechenyi.

New York, 13 novembre. — L'attitude adoptée par l'archevêque de Farley au sujet du prochain mariage de Miss Gadya Vanderbilt et du comte Laszlo Szechenyi a reçu l'approbation du Vatican. C'est mariage, qui est fixé au 10 décembre, comportera trois cérémonies distinctes qui, selon le désir des intéressés, doivent être célébrées dans l'ordre suivant :

Les idées financières, par M. André Lissac.

VI. — La Première Arrestation du Comte Clément de Ris, par Charles Rinn. VII. — Chronique de la Quinzaine, Histoire Politique, par M. Francis Chalmers. VIII. — Bulletin Bibliographique.

INCENDIE.

Hier vers onze heures du matin un feu a été découvert dans un cottage de l'avenue Brooklyn, 701, à Alger, appartenant à Thos. K. Finnegan, et occupé par Mme Huber et H. Herbert. Les dommages ont été insignifiants.

Enfant blessé.

Irwin Grunwald, un gamin de sept ans domicilié rue Napoléon près Laurel, jouait à l'angle des rues Napoléon et Association hier après-midi vers cinq heures et demie quand il a été renversé et blessé au corps par une charrette conduite par Morris Adams, un homme de couleur. Ses blessures ont été pansées par le docteur Stevens de l'hôpital Touro.

BRULURE.

Hier à huit heures du soir Cora Handy, une jeune négresse, a été grièvement brûlée au corps. Elle se trouvait debout devant le foyer de sa demeure, rue Cypress, 1799, lorsque ses vêtements ont pris feu. C'est dans un état critique qu'elle a été transportée à l'hôpital.

ATHENEE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1907-1908. PROGRAMME. L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année :

LE GENERAL BEAUREGARD.

Les manuscrits seront remis jusqu'au 1er mars 1908 inclusivement. L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or, si le comité trouve le manuscrit digne d'être couronné. L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille. Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir. Les manuscrits devront être écrits sur papier blanc, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Il ne devront pas dépasser 30 pages. Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse. Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvrira soigneusement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours. Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable. Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. Les présentations de prix se feront dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique. Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix. Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public. Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme. Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus et fera connaître au candidat qui fera connaître sa devise sans être hors de concours. Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir. Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

LE GENERAL BEAUREGARD.

Les manuscrits seront remis jusqu'au 1er mars 1908 inclusivement. L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or, si le comité trouve le manuscrit digne d'être couronné. L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille. Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir. Les manuscrits devront être écrits sur papier blanc, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Il ne devront pas dépasser 30 pages. Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse. Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvrira soigneusement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours. Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable. Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. Les présentations de prix se feront dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique. Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix. Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public. Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme. Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus et fera connaître au candidat qui fera connaître sa devise sans être hors de concours. Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir. Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

LE GENERAL BEAUREGARD.

Les manuscrits seront remis jusqu'au 1er mars 1908 inclusivement. L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or, si le comité trouve le manuscrit digne d'être couronné. L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille. Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir. Les manuscrits devront être écrits sur papier blanc, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Il ne devront pas dépasser 30 pages. Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse. Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvrira soigneusement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours. Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable. Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. Les présentations de prix se feront dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique. Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix. Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public. Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme. Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus et fera connaître au candidat qui fera connaître sa devise sans être hors de concours. Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir. Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

LE GENERAL BEAUREGARD.

Les manuscrits seront remis jusqu'au 1er mars 1908 inclusivement. L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or, si le comité trouve le manuscrit digne d'être couronné. L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille. Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir. Les manuscrits devront être écrits sur papier blanc, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Il ne devront pas dépasser 30 pages. Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse. Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvrira soigneusement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours. Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable. Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. Les présentations de prix se feront dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique. Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix. Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public. Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme. Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus et fera connaître au candidat qui fera connaître sa devise sans être hors de concours. Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir. Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Assemblée générale de la Louisiane.

Baton Rouge, 12 novembre. Il y avait quatre-vingt-seize membres présents lorsque le président a ouvert la séance de la Chambre hier à midi. Avant que l'ordre du jour ait été entamé M. St-Julien, représentant de la paroisse de Lafayette, a demandé que l'assemblée décide s'il y a lieu de choisir M. St-Julien à donner sa démission de représentant et y a quelques mois pour devenir député sénateur. Il n'y a pas eu de discussion au sujet de la démission de M. St-Julien, et l'avocat général Guion a exprimé l'opinion qu'un député sénateur ne pouvait appartenir à la législature.

CHAMBRE.

Le comité des élections rendra incessamment une décision à cet égard. Sur proposition de M. Gamble, l'assemblée a requis la commission des taxes de lui fournir toutes les informations en sa possession. M. Stephens, du comité des élections fédérales, a déposé un rapport favorable sur le bill Kernan requérant l'élection des sénateurs des Etats-Unis par le vote populaire. La Chambre s'est constituée en comité sous la présidence de M. Dupré et a adopté en troisième lecture le bill Johnson allouant un crédit de \$50,000 pour les frais de la session extraordinaire. Le représentant Butler a déposé une résolution requérant tous les sénateurs et percepteurs de taxes de l'Etat de fournir à la législature dans le plus court délai possible des renseignements complets sur les recettes et les dépenses de leurs bureaux. Il en a demandé l'adoption immédiate, en déclarant que les renseignements fournis faciliteraient l'assemblée l'étude des réductions proposées. La résolution Butler a été adoptée.

LE FROID.

Le froid ne diminuera qu'aujourd'hui dans la journée. Après le dernier bulletin dérivé par le bureau météorologique hier soir. A la Nouvelle-Orléans on a constaté hier la plus basse température de la saison, 36 degrés, et il a gelé dans tout l'Etat. La gelée s'étendra à la côte du Golfe ce matin.

Troucs de téléphones dévalisés.

Les troucs de la compagnie de téléphone Cumberland installés au Crescent Hall Café, à la gare du chemin de fer de Louisiane et Natchitoches, à l'hôtel Commercial et à l'hôtel Grunwald, ont été dévalisés ces jours derniers par d'habiles voleurs qui n'ont laissé aucune trace. Un fonctionnaire de la compagnie Cumberland a prévenu le capitaine Boyle, qui remplit les fonctions d'inspecteur de police en l'absence de l'inspecteur Whitaker, et une enquête va être ouverte.

MEMOIRES GENEES BY SA 44 JOURS.

L'ONQUENT FAZQ garantit la guérison de l'impureté quel que soit le genre de la maladie. S'écoulement ou Perte de sang. 50 c. 14 jours ou l'argent est rendu.

Edition Hebdomadaire de "Abelle".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les nouvelles, littéraires, politiques et autres, — qui ont paru pendant la semaine, dans "l'Abelle" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir les nouvelles ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

Feuilleton

—DE—

L'ABELLE DE LA N. O.

No 75 Commencé le 20 Août 1907

Calvaire de Femme

GRAND ROMAN INEDIT

Par Daniel Lesueur

QUATRIEME PARTIE.

Le complice masqué.

VIII

L'EAU QUI CHANTE

(Suite.)

morte, le vieux corps usé, le visage ridé que jamais ne verrait plus et qui, sous ce même ciel bleu, sous ce même rayon de soleil, dans ce même paysage, avait été un visage rieur de filleule.

Madame d'Herquancy vit s'agiter le petit garçon. Elle s'attendit à jeter un cri : — Adieu !... adieu !... tante Julia ! — Qu'on l'emporte !... qu'on l'emporte !... dit-elle tout haut. Pourquoi lui laissez-t-on voir cela ?

Les gens autour d'elle s'étonnèrent de cette dame inconnue, si distinguée, jeune encore, et qui semblait ressentir dans toutes ses fibres, d'une intolérable façon, la souffrance enfantine, labas. Elle tremblait, impatiente qu'on arrachât le gargonnet au triste spectacle de cette fosse ouverte, comme si on devait lui ôter en même temps, à elle, une griffe de la chair.

Quand tout fut fini, elle redressa encore à la suite de Mlle Fanny et de Tiennot, qui retournaient, la main dans la main, vers leur demeure. Tous deux pleuraient comme si la pauvre disparue, avec son âme, ses infirmités, son égoïsme, ses crises, eût été pour eux la source même du bonheur.

Les fatigues, les peines causées par elle, les tracasseries, s'oubliaient.

Plus elle avait eu besoin de leur tendresse, plus ils l'avaient aimé. "Pas encore assez," pensaient-ils, dans l'immense pitié qui leur convulsait le cœur.

Lorsque Solange est venue se réfugier sur eux le gros portait de Rochebois, elle demeura sur le chemin enseveli comme quelqu'un qui s'éveille en sursaut, effrayé des palpitations, écarté la tête, égaré, perdu.

Puis, ne se sentant pas le droit, dans un moment pareil, de troubler leur émotion, elle partit comme si elle se sauvait. Elle prit des sentiers au hasard. Elle grimpa dans la montagne. Elle atteignit un coin de bois solitaire. Et là, se laissant tomber sur le sol, dans le chaud silence, sous la paix des arbres, elle pleura, elle rit, elle appela, elle balbutia des mots tous.

Le soleil devenait horizontal sous les branches. Des bruits très lointains montaient de la vallée. Un oiseau cria, obstinément. Des moucheronnes vibraient dans la lumière rougissante de soir.

Solange était toujours là, qui renversait docilement la tête, qui halotait, qui disait aux choses : — Mon Tiennot !... Comme il ressemble à Pierre !... Il sera surpris, le cher ange. Il n'aura pas tout de suite s'appeler maman ?

ment une personne désireuse d'acheter sa maison pourrait s'entretenir avec elle.

— Le plus tôt possible vous pensez bien vint lui répondre son hôte. La pauvre demoiselle est prête à céder Rochebois pour un morceau de pain, une gène de l'esine. Elle est endettée devant la dernière maladie de sa sœur, et sans pour les frais de l'enterrement, du dent. Même à un prix encore moindre, elle aimerait mieux vendre la chère vieille baraque à quelqu'un qui ne la détruirait pas, qui la restaurerait peut-être au lieu de la démolir. Allez, — ajouta la Franc-Comtoise, — c'est l'occasion d'une affaire. Vous avez eu le flair, madame Solange.

— Une bonne affaire !... s'écria celle-ci, qui ne pouvait s'empêcher de sourire, en descendant vers Monthier-le-Bas.

Madame d'Herquancy, à trente-six ans, avait presque l'air d'une jeune fille, aujourd'hui, dans son frais costume simple, sous la transparence mauve de son ombrelle.

Elle s'était longuement regardée dans la glace. Elle venait d'avoir son premier mouvement de coquetterie depuis la mort de celui qui avait tant aimé son délicieux visage.

oh il faisait frais et où restaient encore quelques meubles d'autrefois, d'un bon style provincial.

— Je suis confusée de vous déranger dans un moment si triste pour vous, dit la visiteuse. Mais votre notaire, monsieur Loupeigne, qui m'a indiqué votre maison comme étant à vendre, ne m'avait pas fait prévoir.

— Ma pauvre sœur est morte plus soudainement que nous l'aurions cru, dit Mlle Fanny. Et monsieur Loupeigne m'a télégraphié que, pris à l'improviste, il ne pouvait venir, mais qu'en effet, je verrais sans doute quelque jour, une dame, pour la maison.

— C'est moi, mademoiselle. — Ce serait pour habiter ? — Oui, mademoiselle. — Oh ! quel bonheur !... Solange regarda celle qui jetait cette exclamation, ce mot des lèvres jeunes et des yeux ombrillés.

— Quel bonheur !... Expression inouïe dans cette bouche au pli de tristesse entre les Jones crueses. — Avez-elle bien entendu ?... Toute la personne émue de Mlle Fanny, dans sa médiocre robe noire, la figure marquée par le grand âge entre les deux imperceptibles bandeaux de rares cheveux gris, et tout ce que madame d'Herquancy connaissait de cette âpre existence, contractait avec la chaude spontanéité d'une telle joie.

Admirable cœur, d'un tel ressort ! et dont la puissance de tendresse, même pour de vieux murs, restait encore tellement frémissante et intense !

— Votre petit neveu n'est donc pas ici, mademoiselle ? osa demander Solange, après s'être contentée pendant cinq minutes, qui lui avaient paru bien longues.

— Mais si, madame. Le cher petit !... Monsieur Loupeigne vous a donc parlé de lui ? — Je l'ai remarqué hier, pendant... pendant la triste cérémonie.

— Vous étiez déjà à Monthier hier ? — Oui, mais ce n'était pas un jour où je pouvais me permettre.

— Oh ! madame, vous êtes ici, la très bien venue. Grâce à vous peut-être, notre chère maison ne sera pas encore démolie. Ma sœur serait si contente ! Mais, vous voulez visiter, je pense. — Je crois bien ! déclara Mlle d'Herquancy, qui ne se souciait guère de la bicoque, mais ne songeait qu'à reconstruire son petit Eden.

ce n'était pas ce que vous attendiez. — Au contraire, mademoiselle. Je suis résolue à acheter. Mais... n'y a-t-il pas encore une chambre, tenez, de ce côté ?

— C'était celle de ma pauvre sœur. Vous m'excuserez de ne pas y faire encore pénétrer une personne étrangère. Elle est toute pareille à celle qui fait pendant, en face, sur le palier.

— Serait-ce là qu'est l'enfant ? ne put s'empêcher de demander Solange. — Oui. — Oh ! qu'y fait-il ?... A son âge ?... Ne craignez-vous pas ? Elle tremblait toute.

— Vous devez avoir des enfants, madame ? sourit mademoiselle Fanny. Et vous leur épargnez trop toute tristesse, peut-être. Ne craignez rien pour le mien. — Le vôtre ?

— Oui, le mien. Je peux le dire, affirma Mlle Fanny, sans remarquer le trouble de l'étrangère. J'ai trempé cette petite âme. Savez-vous ce qu'il fait en ce moment ?... Il enfume dans des cartons, dans des boîtes, les bibelots familiaux de notre pauvre morte, parce qu'il se prend plus fort que moi pour cette tâche douloureuse. A toucher tous ces pauvres objets usés, que j'ai vus dans les mains de ma sœur depuis toujours, mon cœur se briserait. L'enfant est Pinagie. Il est déjà un homme pour ces